



Prix Jeune professionnel francophone AIPCN Jean Chapon – édition 2023

26/27 octobre 2023 à Sète (Occitanie)

Règlement du prix

Principe du prix

Le prix jeune professionnel francophone de la Section française de l'AIPCN récompense des articles techniques de langue française dans le domaine des infrastructures de navigation maritime ou fluviale. Le prix est ouvert aux jeunes professionnels, seuls ou au sein d'une équipe, et aux étudiants qui peuvent présenter un travail de fin d'étude en situation professionnelle.

Il est destiné à encourager les jeunes professionnels des secteurs privés, parapublics et publics, en vue, notamment, d'améliorer les connaissances et les techniques relatives aux infrastructures de navigation. Ce prix est aussi une occasion privilégiée pour rassembler des jeunes professionnels et des acteurs du secteur des infrastructures de navigation.

Les jeunes professionnels proposent un résumé. Les candidats retenus sont invités à soumettre et présenter un article, qu'ils présentent à l'oral devant un jury.

Organisation de la 2nd édition du prix Jeune Professionnel francophone Jean Chapon

- **Date et lieu**

La présentation orale et la remise du prix est organisée lors des Journées Méditerranéennes de l'AIPCN, le 26 et/ou 27 octobre 2023 à Sète.

Le prix Jean Chapon est cependant indépendant : une session spécifique sera proposée en parallèle de la conférence. Pour présenter les travaux à la fois lors des JMED et au prix jeune professionnel Jean Chapon, il sera donc nécessaire de proposer 2 articles (éventuellement identiques, selon les formats demandés).

- **Candidature**

La candidature consiste en un résumé de la proposition d'article (1/2 page maximum) et un mini-CV (1/2 page maximum).

Les candidatures sont sélectionnées par le jury sur la base de :

- l'intérêt de l'article pour la communauté scientifique et technique ;
- la contribution à l'état de l'art ;
- l'originalité des travaux ;
- la qualité rédactionnelle.



Prix Jeune professionnel francophone AIPCN Jean Chapon – édition 2023

26/27 octobre 2023 à Sète (Occitanie)

- **Présentation orale**

Des présentations orales de 15 minutes (10 minutes de présentation et 5 minutes de questions) sont faites devant le jury qui juge de sa qualité au regard de :

- la complémentarité de la présentation avec l'article soumis ;
- la rigueur dans la présentation orale (notamment contexte, plan, conclusions) ;
- la qualité de l'expression orale ;
- la qualité visuelle de la présentation.

- **Prix**

La valeur du premier prix est de 1500 €.

La valeur du deuxième prix est de 250€.

- **Publication**

L'ensemble des articles JP seront publiés sur les sites de l'AIPCN-France et de PIANC international (au même titre que les publications des JMED)

- **Calendrier**

- 30 juin 2023 : date limite de réception des candidatures (CV et résumés)
- 30 juin 2023 : sélection des résumés par le jury
- 15 septembre 2023 : date limite de réception des articles
- 26/27 septembre 2023 : présentation des travaux à l'oral lors des JMEd